

## Le secteur de matières plastiques demande un soutien accru à l'innovation pour transformer les déchets en matières premières de qualité

L'industrie des matières plastiques belge est une pionnière de l'économie circulaire

*Bruxelles, 24 mars 2016 – L'industrie belge des matières plastiques est une des pionnières de l'économie circulaire : près de 97% des déchets plastiques collectés trouvent une utilité en étant soit recyclés, soit récupérés sous forme de chaleur. Afin de renforcer cette position de leader, notre pays doit miser sur les innovations technologiques et des méthodes de collecte plus efficaces afin de recycler les emballages plastiques ménagers et industriels. Tel était le message de la fédération sectorielle Federplast.be lors de son assemblée générale qui s'est tenue aujourd'hui.*

Avec un taux de recyclage des emballages plastiques de 41%, la Belgique affiche des résultats supérieurs à la moyenne européenne selon les chiffres de la fédération des plastiques, PlasticsEurope. A travers son Package Economie Circulaire, la Commission européenne entend réduire au maximum les déchets et réintégrer les produits et matériaux en fin de vie dans l'économie circulaire, par exemple en réutilisant les matériaux recyclés pour en faire des matières premières. Dans ce contexte, l'Europe s'est fixée pour objectif de recycler 55% de ses déchets plastiques à l'horizon 2025.

Pour y parvenir, notre pays devra collecter 15% d'emballages plastiques supplémentaires en moins de 10 ans afin d'être réemployés et recyclés. Le potentiel d'amélioration réside surtout dans un meilleur tri et la collecte sélective des déchets ménagers. Chaque année, environ 9 kilos d'emballages plastiques par habitant finissent encore à la poubelle selon Fost Plus.

« L'économie circulaire donne la chance à l'industrie des matières plastiques d'allier durabilité et création de valeur. », déclare **Petri Ven**, secrétaire-général de Federplast.be. « Elle offre une opportunité unique de stimuler les innovations dans des techniques de recyclage de pointe. Pour ce faire, nous devons cependant éliminer les entraves législatives relatives à l'usage de ce type de matières premières et optimiser nos méthodes de tri et de collecte. La Belgique pourra ainsi atteindre les objectifs européens de recyclage et de réutilisation, montrer la voie de l'économie circulaire et même produire des matières premières de base plutôt que de devoir les importer. Des règles du jeu équitables dans tous les pays membres de l'UE sont cependant nécessaires pour pouvoir relever ce défi. »

« Selon une étude de PWC que j'ai fait réaliser, l'économie circulaire pourrait engendrer une croissance du secteur chimique en Belgique comprise entre 2,27 à 6,3 %. », souligne la ministre de l'Energie, de l'Environnement et du Développement durable **Marie Christine Marghem**. « Il est dès lors essentiel qu'un secteur clé tel que celui des matières plastiques montre l'exemple. Le développement de l'eco-design et de produits intelligents permettra de réduire les déchets et mener à un taux de recyclage optimal. Pour encourager l'essor de l'économie circulaire, je travaille à l'adaptation du cadre juridique tout en prenant compte les impératifs techniques et économiques. J'ai commandé un audit des législations dont les résultats sont attendus pour l'été. »

L'industrie des matières plastiques en Belgique se place dans le top mondial. Avec à peine 2,2% de la population européenne, notre pays représente 10% de la production des matières plastiques et 5% de la transformation des matières plastiques en Europe. A travers des initiatives telles que la Plastimobile en Wallonie et à Bruxelles et le PlasticLab en Flandre, le secteur sensibilise chaque année 14.500 jeunes pour qu'ils utilisent les plastiques de manière responsable en le triant mieux et en générant moins de détritrus.

**Plus d'infos :**

Corine Petry, Head of Communication essenscia, [cpetry@essenscia.be](mailto:cpetry@essenscia.be), T 02.238.99.12, M. 0474.499.306  
Peter De Brabandere, Marketing & Communication Director Agoria, [peter.debrabandere@agoria.be](mailto:peter.debrabandere@agoria.be), T.02 706 80 62,  
M :0479.96.08.73

Federplast.be représente les entreprises transformatrices de matières plastiques et de caoutchouc affiliées chez Agoria, la fédération de l'industrie technologique ou chez essenscia, la fédération de l'industrie chimique et des sciences de la vie. Ce secteur représente majoritairement des PME, d'une taille moyenne de 45 travailleurs. Si l'on y ajoute les producteurs de matières premières, le secteur des matières plastiques et du caoutchouc représente, au sein de Agoria, essenscia et Federplast.be, plus de 320 entreprises, 34.000 travailleurs et un chiffre d'affaires de 13 milliards d'euros.